

PÉFECTURE DE LA CÔTE D'OR
Déposé le :
20 MARS 2012



7

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 12 mars 2012



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - M. OUAZANA

Membres excusés : Mme TENENBAUM (pouvoir M. MAGLICA) - M. DESEILLE (pouvoir Mme CHEVALIER) - Mme REVEL-LEFEVRE (pouvoir M. BERTHIER) - M. EL HASSOUNI (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme JUBAN (pouvoir Mme TROUWBORST)

Membres absents : M. ALLAERT - Mme BERNARD - Mme VANDRIESSE

OBJET DE LA DELIBERATION

Programme de rénovation urbaine de la Fontaine d'Ouche - Aménagement du quai des carrières blanches - Concertation préalable à la création d'une Zone d'Aménagement Concerté -Bilan

Monsieur Pribetich, au nom de la commission de l'écologie urbaine, expose :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 8 novembre 2010, le Conseil Municipal a défini les objectifs et les modalités de la concertation avec le public, prévue par l'article L. 300-2 du code de l'urbanisme, préalablement à la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) sur un secteur longeant le quai des carrières blanches intéressant les terrains compris entre le canal de Bourgogne au nord, une partie du quai Nicolas Rolin à l'est, la première frange urbaine de la Fontaine d'Ouche à l'ouest et l'allée de Grenoble au sud.

Il est aujourd'hui proposé de dresser le bilan de cette concertation, qui s'est déroulée depuis la réunion publique du 12 janvier 2011 jusqu'à la tenue d'une exposition du 6 février au 5 mars 2012.

Est annexée au rapport une note de synthèse retraçant les modalités de la concertation et établissant son bilan. Ses annexes (plan de situation, articles de presse et d'information publiés) ainsi qu'un tableau des observations émises dans le cadre de l'exposition qui s'est tenue du 6 février au 5 mars 2012 et des réponses apportées par la Ville, font l'objet d'un tiré à part.

Ces documents seront joints à la délibération.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission de l'écologie urbaine, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte du bilan de la concertation organisée selon les dispositions de l'article L. 300-2 du code de l'urbanisme préalable à la création d'une Zone d'Aménagement Concerté sur un secteur intéressant les terrains compris entre le canal de Bourgogne au nord, une partie du quai Nicolas Rolin à l'est, la première frange urbaine de la Fontaine d'Ouche à l'ouest et l'allée de Grenoble au Sud.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pierre Pribetich

Pour le Maire, l'Adjoint délégué à
l'urbanisme et au Plan Local d'Urbanisme
Pierre PRIBETICH

PUBLIÉ LE 22/03/2012

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 MARS 2012



FONTAINE D'OUCHÉ QUAI DES CARRIERES BLANCHES

FONTAINE D'OUCHÉ – QUAI DES CARRIERES BLANCHES CONCERTATION PRÉALABLE A LA CRÉATION DE LA ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ

BILAN

➤ Annexes à la note de synthèse

Plan de situation

Revue de presse

➤ Tableau des observations émises dans le cadre de l'exposition qui s'est tenue du 6 février au 5 mars 2012 et des réponses apportées par la Ville.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 MARS 2012



PLAN DE SITUATION

Quartier de la Fontaine
d'Ouche



SOMMAIRE

- Dijon Scope, édition du 14 janvier 2011 : « Dijon : la rénovation du Quartier Fontaine d'Ouche... »
- Le Bien public, édition du 17 janvier 2011 : « Fontaine d'Ouche : le point sur la rénovation du quartier »
- DIJON MAG, édition de février 2011
- VOO TV, Le Grand Rendez-VOO, 1^{er} décembre 2011 : « Ma ville d'hier et de demain : Jonathan SINGAYE reçoit Pascale JACOTOT, paysagiste du projet d'aménagement du Quai des Carrières Blanches, et Laurent GRANDGUILLAUME, adjoint au maire de la Ville de Dijon... »
- Le Bien Public, édition du 30 janvier 2012 : premier avis de publication
- Le Bien Public, édition du 15 février 2012 : second avis de publication
- Affichage en mairie centrale et mairies annexes de la Ville de Dijon

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 MARS 2012





Edition du 14 janvier 2011

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 KAS 2012



dijOn scopé

L'information indépendante en Bourgogne

Flash Actu

Dijon : La rénovation du quartier Fontaine d'Ouche passe à la vitesse supérieure



par François Aubert | dijOnscOpe | ven 14 jan 11 | 07:55



1 J'aime

18

Partager :



Le cœur du quartier de la Fontaine d'Ouche à Dijon est en pleine mutation. Mercredi 12 janvier 2011, lors d'une réunion publique d'information, François Rebsamen, sénateur-maire de Dijon, a fait le point avec les habitants sur l'avancement des travaux de renouvellement urbain dans le quartier. Pour cerner les enjeux de ce chantier d'envergure, dijOnscOpe a interrogé Laurent Grandguillaume, adjoint au [...]

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 MARS 2012



LE BIEN PUBLIC

Editions du lundi 17 janvier 2011

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 MARS 2012



LE BIEN PUBLIC

FONTAINE-D'OUCHÉ

Le point sur la rénovation du quartier

le 17/01/2011

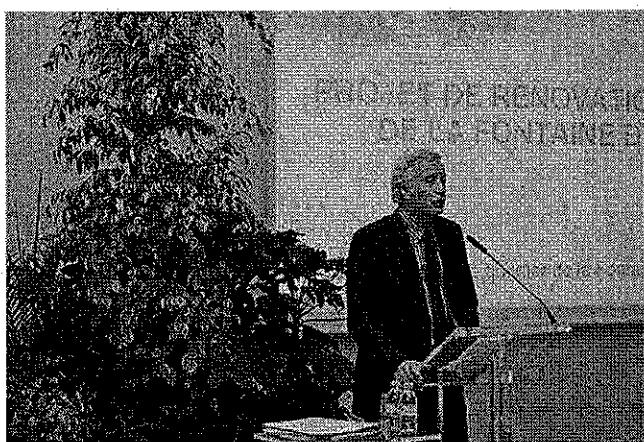


Une assistance nombreuse avec, au premier rang, tous les élus concernés. Photo Denis Messelet

FONTAINE-D'OUCHÉ

Le point sur la rénovation du quartier

le 17/01/2011



François Rebsamen a dévoilé le futur visage de la Fontaine-d'Ouche. photo Denis Messelet Denis Messelet

François Rebsamen, maire de Dijon, a dévoilé, devant une salle comble à la Maison de quartier, le projet de requalification du quartier de la Fontaine-d'Ouche qui a été intégré, en 2007, aux sites prioritaires de la Convention de rénovation urbaine de l'agglomération.

Rappelant en préambule les grands objectifs du programme qui sont : développer l'attractivité interne via un centre commercial rénové, maintenir la qualité de l'habitat social existant, développer la mixité sociale, renforcer l'offre en services publics et améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. François Rebsamen a souligné que nombre de réalisations sont aujourd'hui achevées, comme le boulevard Bachelard et sa liaison piétonne avec la rue du Tire-Pesseau ou les travaux d'amélioration de l'habitat, ainsi que plusieurs équipements publics.

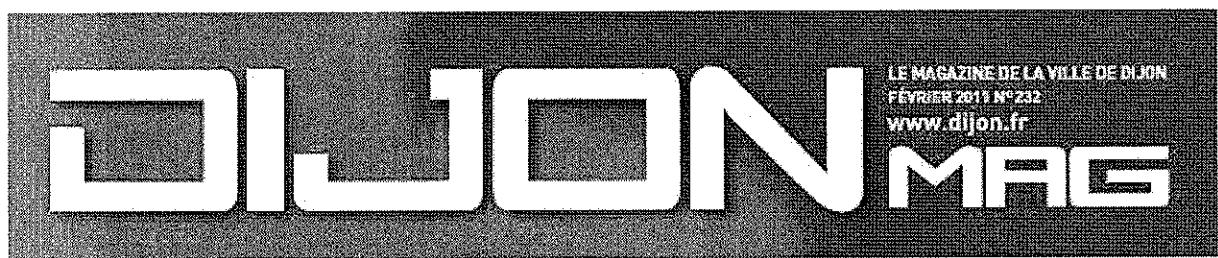
Le sénateur-maire a ensuite dévoilé les plans de réhabilitation du centre commercial qui constitue un enjeu majeur, détaillant les étapes successives : création de locaux provisoires pour les commerçants, désamiantage, arasement de certaines parties, construction de logements sociaux sur les abords, etc.

François Rebsamen s'est ensuite intéressé à l'opération "quai des Carrières-Blanches", qui offrira une promenade longue d'un kilomètre environ, ainsi qu'une passerelle permettant d'accéder au lac Kir, ainsi que des constructions respectueuses du site.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

28 MAI 2012





LE MAGAZINE DE LA VILLE DE DIJON
FEVRIER 2011 N°232
www.dijon.fr

Edition de février 2011

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 MARS 2012



DIJON MAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE DIJON
FÉVRIER 2011 N°232
www.dijon.fr



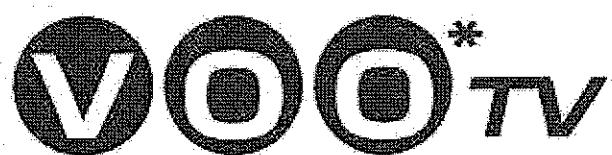
1 Inauguration du nouveau gymnase de l'école Flammarion le 15 janvier en présence de Jean-Yves Pian, conseiller général du canton de Dijon VIII, et de Hamid El Hassouni, président de la commission de quartier des Grésillons. Ce bâtiment basse consommation a été financé entièrement par la ville à hauteur de 750 000 euros. 2 Cérémonie des voeux aux institutions vendredi 7 janvier à l'Auditorium. L'occasion pour le sénateur-maire François Rebsamen, de remercier l'ensemble des acteurs qui œuvrent au quotidien pour le développement de la région, du département et de la ville. 3 Le collectif Réseau animation des quartiers Nord de Dijon invitait les habitants le 8 janvier dans la cour de la MJC Maladière et du centre social Balzac pour la 9^e Fête des sapins. Après le ramassage des arbres par un attelage de deux chevaux, les Dijonnais se sont retrouvés autour d'un grand feu de sapins pour apprécier les spectacles proposés par la compagnie Clair obscur et l'Association socioculturelle et sportive (ASCS) Balzac.

4 Avec en ouverture le spectacle « Nuit blanche chez Francis », le 14 janvier au Théâtre de la Fontaine-d'Ouche, le ton de l'édition 2011 du festival de la Fontaine du rire était donné : toutes les formes du rire, du plus burlesque au plus grinçant, se croiseront durant encore plusieurs semaines pour un public toujours enchanté. 5 Le 10 janvier, au gymnase Marcelle-Pardé, le sénateur-maire présentait aux Dijonnais le budget primitif 2011 adopté par le conseil municipal en décembre dernier. Dix réunions se succéderont ainsi jusqu'à la mi-février, dans tous les quartiers, afin d'informer au mieux les habitants. 6 Le sénateur-maire présentait le 10 janvier, à la maison de quartier de la Fontaine-d'Ouche, lors d'une réunion publique, le projet de rénovation urbaine du quartier dans son ensemble, à savoir la requalification du centre commercial et l'aménagement du quai des Carrières-Blanches le long du canal.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 MARS 2012





Le Grand Rendez-VOO, émission du 1^{er} décembre 2011

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 MARS 2012



VOOTV La télé qui vous regarde

COMMENT NOUS RECEVOIR | VOOTV.FR | GRILLE DES PROGRAMMES | NOUS CONTACTER | PARTENAIRES | AVIS DES CHIERS

Rechercher : indiquez un mot-clé... 

→ Accéder aux vidéos » cliquez ici



0.00 / 32:22 MENU

Le Grand Rendez-VOO du 1 décembre 2011 (partie 1)





 **Alerte vidéo**

Sélectionnez les émissions pour lesquelles vous souhaitez être informé dès l'ajout de nouvelles vidéos :

<input checked="" type="checkbox"/> Culture	<input checked="" type="checkbox"/> DFCC
<input checked="" type="checkbox"/> Sport	<input checked="" type="checkbox"/> Fête à VOO
<input checked="" type="checkbox"/> Mus	<input checked="" type="checkbox"/> Viens dans ma Rue
<input checked="" type="checkbox"/> Associez-voo	<input checked="" type="checkbox"/> Le Grand Rendez-Voo
<input checked="" type="checkbox"/> Quoi De Neuf Docteur	<input checked="" type="checkbox"/> L'Entreprise en Bourgogne
<input checked="" type="checkbox"/> Partenaire	

et indiquez votre adresse e-mail :

<http://www.vootv.fr/video.php?key=44sQk05HVX>

Présentation des grands principes du projet du Quai des Carrières Blanches par Pascale JACOTOT, paysagiste du projet (Sequana Paysage) et Laurent GRANDGUILLAUME, adjoint au maire de la Ville de Dijon délégué à la jeunesse à la vie associative et à la démocratie locale (1^{er} décembre 2011).

PÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 MARS 2012



LE BIEN PUBLIC

Edition du lundi 30 janvier 2012

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

29 MARS 2012



**ANNONCES
officielles****ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES****COMMUNE DE CORCELLES-LES-MONTS**

Par délibération du 15 décembre 2011, le conseil municipal a adopté le droit de présemption sur les zones urbaines du nouveau plan local d'urbanisme.

Un registre des acquisitions réalisées par voie de présomption sera ouvert en mairie et mis à disposition du public.

COMMUNE DE SAVIGNY-SOUS-MALAIN**AVIS DE MISE À ENQUÊTE PUBLIQUE
DU ZONAGE D'ASSASSINEMENT**

En application des dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Intérieur du 3 janvier 2012, le zonage d'assassinement sera soumis à l'enquête publique durant 22 jours du 27 février 2012 au 27 février 2012 inclus.

Mme Chantal DUREUIL assure les fonctions de commissaire enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

- Un dossier sera déposé à la mairie de Savigny-sous-Malain aux jours et heures suivants d'ouverture de la mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, mairie de Savigny-sous-Malain, lequel les transmettra au juge.

Une permanence sera assurée par le commissaire enquêteur à la mairie de Savigny-sous-Malain (les : Vendredi 27 janvier 2012 de 9 h 00 à 12 h 00 Samedi 18 février 2012 de 9 h 00 à 12 h 00 Lundi 27 février 2012 de 13 h 30 à 16 h 30) afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.

**RECITIFAT A L'ANONCE N° 2586777 PARUE LE 28/01/2012
COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION DIJONNAISE****VILLE DE DIJON****FOURNIR D'OUVRE - QUAI DES CHAMPIERES BLANCHES**

Dans le cadre de la concertation préalable à la création de la zone d'aménagement concerté (ZAC), conformément à ce qui a été indiqué dans l'annonce du 23 janvier 2012, l'exposition publique se déroulera non plus du 2 février au 1^{er} mars mais du 5 février au 5 mars 2012.

Cette exposition présente le projet d'aménagement du quai des Champières Blanches situé le long des berges du canal de Bourgogne, au sein du quartier de la Fontaine d'Ouche.

Cette exposition ainsi que l'étude d'impact sont consultables à la mairie annexe de la Fontaine-d'Ouche du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Exceptionnellement le lundi 6 février l'exposition n'est consultable qu'à partir de 13 h 30.

A cette occasion, un certificat d'observations est mis à la disposition du public.

POUR TOUTES VOS ANNONCES OFFICIELLES**ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES****ANNONCES COMMERCIALES****ANNONCES D'EMPLOI****ANNONCES D'ACHAT ET DE VENTE****ANNONCES D'INFORMATIONS GÉNÉRALES****ANNONCES D'INFORMATIONS SPÉCIALES****ANNONCES D'INFORMATIONS SOCIALES****ANNONCES D'INFORMATIONS TERRITORIALES****ANNONCES D'INFORMATIONS TRIBUTAIRES****ANNONCES D'INFORMATIONS URBAINES****ANNONCES D'INFORMATIONS VITALES****ANNONCES D'INFORMATIONS VOTRÉES****ANNONCES D'INFORMATIONS VOTRÉES</**

LE BIEN PUBLIC

Edition du mercredi 15 février 2012

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 MARS 2012



Affichage en mairie centrale et mairies annexes de la Ville de Dijon

CONCERTATION PRÉALABLE

FONTAINE D'OUCHÉ QUAI DES CARRIÈRES BLANCHES

LA VILLE DE DIJON
OUVRE LA CONCERTATION
PRÉALABLE SUR LE PROJET
D'AMÉNAGEMENT DU QUAI
DES CARRIÈRES BLANCHES

Des bulletins
de libre expression
et un cahier d'observations
sont mis à disposition,
exprimez-vous !

Du lundi 6 février 2012
au lundi 5 mars 2012
Mairie annexe de la Fontaine d'Ouche
Horaires de l'exposition
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 MARS 2012



Dijon

CONCERTATION PRÉALABLE

FONTAINE D'OUCEY

QUAI DES CARRIÈRES BLANCHES

BILAN DE LA CONCERTATION

OBSERVATIONS ÉMISSES LORS DE L'EXPOSITION DU 6 FEVRIER AU 5 MARS 2012

SUPPORT UTILISÉ	N°	DATE	COORDONNÉES	OBSERVATIONS	RÉPONSES
Bulletin d'expression	1	27/02/12	F. CERMEL Retraitee Avenue du LAC	Le détournement par l'avenue du Lac ou Bachelard : combien de véhicules/heure vont passer au milieu du quartier au lieu de le longer au bord du canal ? Les habitants des îlots Alsace, Berry etc. vont être ravie d'avoir des maisons entre eux et le canal.	Les études de circulation réalisées par la Ville font état d'un trafic de 2400 véhicules/jour (2008) sur le quai des Carrières Blanches. Grâce à une signalétique et des aménagements adaptés, ce trafic sera reporté de façon préférentielle sur le boulevard Bachelard largement dimensionné pour supporter ce report, et cela dans le but de préserver l'avenue du Lac du trafic de transit.

PREFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le : 2012

